

18.12.2017 - 09:30 Uhr

## Travail. Suisse demande enfin plus de salaire pour les travailleurs et travailleuses

## Bern (ots) -

L'économie suisse va bien. Une croissance du PIB allant jusqu'à 2.4 pourcent est attendue pour 2018. Hélas, il semble que les travailleurs et travailleuses n'en récolteront pas vraiment les fruits car, outre quelques situations de gel salarial, les salaires augmenteront seulement de 0.5 à 1 pourcent. De surcroît, les forces bourgeoises travaillent activement à miner la loi sur le travail pourtant déjà fort libérale en comparaison internationale. Travail. Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, juge insuffisants les résultats des négociations salariales 2018 et demande que tous les travailleurs et travailleuses en Suisse participent à la reprise économique et continuent à être protégés par la loi sur le travail.

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, et ses fédérations affiliées Syna, transfair et Hotel&Gastro Union, ont présenté en août 2017 leurs revendications salariales pour 2018. Les bons présages se sont améliorés avec l'affaiblissement du franc et les perspectives sont excellentes : les carnets de commande débordent, la production ronronne et les prévisions pour 2018 indiquent une croissance du PIB jusqu'à 2.4 pourcent. Cette reprise ne profite pas assez aux travailleurs comme le montre les résultats des négociations salariales de cette année.

Le renchérissement et l'augmentation des primes d'assurance-maladie absorbent les augmentations de salaires

« Avec des augmentations salariales de 0.5 à 1 pourcent, les travailleurs/euses n'auront guère plus d'argent dans le portemonnaie en 2018 - le renchérissement général et l'augmentation des primes d'assurance-maladie absorbant les augmentations salariales », indique Gabriel Fischer, responsable du dossier de politique économique à Travail. Suisse. La branche de la construction fait particulièrement pâle figure avec à nouveau aucune augmentation salariale alors qu'elle a de très bonnes années derrière elle. Il y a cependant quelques lueurs positives : les mesures salariales individuelles continuent à dominer mais la part des augmentations générales de salaire a augmenté. L'attitude combative des syndicats produit au moins des effets dans l'industrie et l'artisanat. Mais cela ne suffit pas : si l'inflation augmente à nouveau, les augmentations de salaires générales pour maintenir le pouvoir d'achat des travailleurs devront être plus importantes.

Moins pour les travailleurs et travailleuses, plus pour l'employeur

Au lieu de laisser profiter les travailleurs/euses de la reprise, les forces bourgeoises au Parlement essaient de libéraliser davantage la loi sur le travail : elles visent à supprimer l'enregistrement du temps de travail et à augmenter, en même temps, la durée de la semaine de travail. A ce sujet, le « Baromètre. Conditions de travail » de Travail. Suisse fait état déjà maintenant d'une perte de la gestion du temps des travailleurs/euses. « Nous nous opposerons avec toute la force requise à ce minage de la loi sur le travail suisse de toute manière déjà très libérale » affirme Gabriel Fischer. Les choses ne bougent guère non plus pour ce qui est des salaires des femmes et du congé paternité. Les employeurs n'ont pas fait d'efforts concernant l'égalité des salaires entre les sexes : « On voit très bien que les employeurs ne veulent pas faire avancer la question de l'égalité par la voie du partenariat social bien helvétique. Toutes les promesses faites à ce sujet n'ont été que du vent », indique Gabriel Fischer. Travail. Suisse estime dès lors qu'il est grand temps que le Parlement se saisisse enfin du message de la révision de la loi sur l'égalité et oblige les entreprises à au moins faire le contrôle de l'égalité des salaires.

## Contact:

Gabriel Fischer, responsable du dossier de politique économique à Travail. Suisse, Tél. 076 412 30 53 Arno Kerst, président de Syna, Tél. 079 598 67 70 Stefan Müller-Altermatt, conseiller national et président de transfair, Tél. 076 332 15 26

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100810516 abgerufen werden.